

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT
sur la Résolution Kilian Duggan au nom des groupes Vert.e.s, Socialistes, Ensemble à gauche & POP - Il est enfin temps de prendre ses responsabilités (26_RES_4)

Rappel de l'intervention parlementaire

Le Grand conseil a pris connaissance, avec consternation, des développements et conclusions du rapport d'enquête de Jean-François Meylan publié vendredi 24 avril 2026. Outre les problématiques de fond qui y sont confirmées, il est particulièrement dommageable de constater que Mme la Conseillère d'Etat Valérie Dittli y est indiquée explicitement comme ayant caché des éléments essentiels au Conseil d'Etat et ainsi, dans une certaine mesure en tout cas, d'avoir menti à ses collègues du gouvernement. Il est par ailleurs particulièrement inquiétant de lire dans le communiqué de presse du Conseil d'Etat y relatif que la confiance est ainsi « entamée et sera difficile à rétablir ».

La situation est aujourd'hui tout simplement inacceptable et entraîne un risque concret pour le fonctionnement des institutions ainsi que la réputation du Canton dans son ensemble.

Fort de ce constat, le Grand Conseil invite formellement à Mme la Conseillère d'Etat Valérie Dittli de prendre enfin ses responsabilités et de mettre un terme à son mandat au Conseil d'Etat.

Réponse du Conseil d'Etat

Ainsi qu'il l'a exprimé dans son communiqué de presse du 24 avril 2026, le Conseil d'Etat a pris la mesure des faits soulevés par le rapport d'enquête de Jean-François Meylan.

Les membres du Conseil d'Etat, élus par le peuple pour un mandat de 5 ans, doivent assumer pleinement leurs responsabilités de ministre. *A contrario* d'autres cantons ou des communes vaudoises, le canton de Vaud ne connaît pas de procédure de destitution. La décision de démissionner relève ainsi exclusivement du libre arbitre de chaque membre du Gouvernement.

Le Conseil d'Etat exprime solennellement l'engagement de poursuivre l'accomplissement de son mandat jusqu'à son terme, dans le respect des compétences qui lui sont conférées et des attentes des citoyennes et citoyens vaudois.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 23 septembre 2026.

La présidente :

Le chancelier :

C. Luisier Brodard

M. Staffoni